

**FEVRIER
2015**

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi 11h-12h30 ;
14h-16h30
- Mercredi 10h-12h
- Jeudi 11h-12h30
- Vendredi 11h-12h30
- Samedi 10h-12h

Tél : 03.22.43.26.16

Fax : 03.22.43.51.55

www.ville-poulainville.fr

Messagerie :

m.caridroit@amiens-metropole.com

Dans ce numéro : P

Edito 1

Conseil Municipal du 09.02.2015 2

Informations 3-4

La vie communale et associative 5-6-7

Elections 8

Départementales

A travers les différents bulletins municipaux, vous pourrez apprécier le dynamisme de nos associations ; la naissance de l'Association des Parents d'Elèves en est la démonstration. Je souhaite les remercier publiquement.

Dans notre petite commune, la vie associative et le bénévolat créent entre nos habitants des lieux de complicité et d'amitié qui préservent notre « bien être ensemble », élément primordial de notre qualité de vie.

La propreté du village a été remarquée par le Jury des Villages Fleuris l'an dernier. Faisons en sorte de le garder propre, nous sommes tous concernés.

Je compte également sur les bonnes volontés le 28 mars pour participer au nettoyage de printemps de Poulainville.

Le Maire.



Le Poulainvillois

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2015

PLU-Retrait de la délibération du 07/11/2014, Approbation du nouveau document du PLU.

Le PLU de la commune a été approuvé par délibération du 07 novembre 2014. Par courrier du 20 janvier 2015, la Préfète de la Somme signalait une erreur matérielle dans la rédaction de la délibération et sollicitait deux modifications de forme sur les documents graphiques du PLU (préciser l'indicatif A sur les plans de zonage ainsi que compléter la trame de protection acoustique). Dans ce contexte, après avoir rectifié la rédaction de la délibération d'approbation et apporté les précisions sollicitées sur les documents graphiques, le Conseil Municipal a approuvé le nouveau document du PLU de la commune. Cette décision a pour effet de retirer la précédente du 07 novembre 2014. Cette délibération a été affichée dès le 10 février 2015 au panneau extérieur de la mairie et un avis est paru dans la presse le 13 février 2015.

Achat du piano pour l'école de musique

Il est proposé au conseil municipal l'achat d'un piano d'occasion pour faciliter son enseignement par les professeurs de l'Ecole de Musique Cantabilé. Le conseil municipal donne son accord.

Demande d'exonération de la Taxe d'Aménagement pour l'implantation de l'hôtel-restaurant

L'implantation du restaurant « HIPPOPOTAMUS » et de « COMFORT Hôtel » se précise ; les travaux devraient démarrer ce premier semestre 2015. Le gérant, Mr Dambrine, a sollicité Monsieur le Maire et le Conseil Municipal afin d'être exonéré de la Taxe d'Aménagement ; ceci afin de pouvoir clôturer son financement. Pour rappel, une délibération en date du 25 novembre 2011 a institué sur la commune la Taxe Locale d'Aménagement avec un taux de 3%. Le conseil donne son accord pour une exonération totale de la Taxe d'Aménagement, à condition que Mr Dambrine recrute en partie du personnel qui habite la commune.

Médailles du travail à 3 agents

Monsieur le Maire informe que 3 agents communaux l'ont sollicité afin d'avoir la médaille du travail. Le conseil donne son accord.

- Jean-Luc Dufour : médaille d'Or
- Patrick Leboeuf : médaille de Vermeil
- Cristelle Leboeuf : médaille d'Argent

Réunion de conseil du 09 février (suite)

Adhésion à la FDE de la ville de Gamaches

Monsieur le Maire informe que la ville de Gamaches a demandé, par délibération du 08 décembre 2014, son adhésion à la Fédération Départementale de la Somme. Il appartient aux communes adhérentes à la FDE de se prononcer sur cette adhésion. Le conseil est favorable à l'adhésion de la ville de Gamaches à la FDE.

INFORMATIONS

Information de la Gendarmerie de Villers-Bocage

« Suite à une enquête de police judiciaire diligentée par la Communauté de Brigade de DOMART EN PONTTHIEU, de nombreux objets ont été découverts lors d'une perquisition. Les personnes ayant été victimes de vol d'objets de décoration de jardin, de vol dans les véhicules (poussettes, sièges auto, caisses à outils ...) entre le **01/01/2015 et le 07/02/2015** sont invitées à se présenter à la gendarmerie de FLIXE-COURT située Route de Vignacourt (03.22.39.45.17) pour d'éventuelles identifications. »

Petit rappel concernant l'agence postale communale

Depuis début janvier 2015, l'agence postale a augmenté ses horaires d'accueil pour vous accueillir plus longtemps. Elle est maintenant ouverte du lundi au vendredi de 11 h à 15 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h.



Distribution de sacs jaunes

Ils sont distribués toutes les 6 semaines. Des sacs sont à disposition au secrétariat. Si vous rencontrez des difficultés pour en avoir, merci de passer en mairie afin de remplir un questionnaire.

Stationnement

Les véhicules accidentés et les véhicules « ventouses » ne sont pas autorisés à stationner à demeure sur le parking ou les trottoirs de l'espace public. La persistance de telles pratiques pourraient nous obliger à faire appel à la fourrière afin de dégager ces véhicules.

Article R 635-8 : « Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5ème classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, soit une épave de véhicule, soit des ordures ménagères, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres, ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été déposés à l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation ».



Ramassage des encombrants

Les dates de ramassage des encombrants n'ont pas changé. Elles sont programmées les troisièmes jeudi des mois de janvier, avril, juillet et octobre. Les erreurs de dates n'autorisent pas à laisser les encombrants sur les trottoirs. Les infractions sont susceptibles d'amendes ou d'enlèvements payants.

Lutte contre l'insécurité routière, services Internet relatifs au Permis de Conduire

La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte trois volets : le volet répressif, le volet informatif et le volet pédagogique.

Le volet informatif : depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé <https://telepoints.info>. Cette information gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire.

Le volet pédagogique : les stages de sensibilisation au risque routier, dit «stage de récupération de points » sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées. Des stages sont régulièrement organisés à proximité de Poulainville. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible sur : www.stage-recuperation-points.com

Elections Départementales des 22 et 29 mars 2015

Si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune, il vous est possible de participer au dépouillement ou de tenir le bureau de vote. Pour rappel, le bureau sera ouvert de 8 h à 18 h. Merci de prévenir le secrétariat de la mairie si vous êtes intéressé. En dernière page, un récapitulatif des scrutins à venir.



BIENVENUE A POULAINVILLE



Le 13 février dernier, les élus accueillait les nouveaux arrivants. Ce fut l'occasion pour chacun de se présenter et mieux connaître le village. Après avoir échangé autour du verre de l'amitié, chaque participant a bénéficié d'une corbeille fleurie, offerte par la commune.

LA PROPETE DE NOTRE NOTRE VILLAGE : Nous sommes tous concernés

Le printemps arrive : c'est le moment de retrouver une nature propre. La municipalité invite tous les Poulainvillois volontaires, soucieux du respect de la nature à participer au :

NETTOYAGE DE PRINTEMPS DE POULAINVILLE

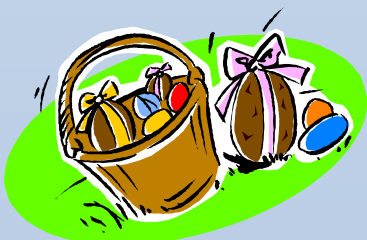
Samedi 28 mars 2015 de 9h15 à 12 h. Rendez-vous devant la mairie à 9h15. A l'issue de l'opération de collecte, les participants se retrouveront autour du verre de l'amitié. *Pour votre sécurité, merci de vous munir de gants et gilets fluorescents.*



Le Marché s'agrandit doucement. Pour rappel, les horaires d'hiver sont de 14 h 30 à 17 h tous les mercredis, sur le parking de l'Ecole de Musique.

La Chasse aux Œufs aura lieu le Lundi 06 avril 2015 à la Salle des Fêtes à partir de 11 h.

Tous les enfants sont invités à participer.



APPEL A LA RECHERCHE DE PHOTOS OU CARTES ANCIENNES

Durant le 100ème anniversaire de la guerre 14/18, différentes cérémonies de commémoration sont programmées à Poulainville. La première se déroulera le 21 juin prochain. A cette occasion, la municipalité envisage d'organiser une exposition de photos, cartes ou autres documents représentant la vie à Poulainville avant et pendant la grande guerre. **Si vous possédez certains de ces documents et que vous êtes favorables à leur diffusion**, prenez contact avec le secrétariat de la mairie. Madeleine se chargera de les scanner pour vous les rendre immédiatement. Merci de votre participation.



LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB COUNTRY ROUTE 66

Lors du dernier Bal Country, samedi 31 Janvier dernier avec le Groupe Jess'n Pat ; le Club Country de Poulainville a réuni près de 200 Danseurs à la salle des fêtes de 21h à 2h du matin. Plusieurs Clubs de la région ont répondu présents, comme le Club de Franleu, Molliens au Bois - Grandvilliers - Méaulte - Talmas - Amiens St Pierre et beaucoup d'autres... **Le prochain Bal Country est programmé à la salle des fêtes de Poulainville le 10 Octobre 2015.**



L'Association ACPG vous informe :

L'Association des Anciens combattants de Poulainville est heureuse de vous inviter au thé dansant le 15 mars 2015 de 14h30 à 19h30 à la salle des fêtes. Animation par l'orchestre Cristelle et Laurent. Tarif 10€. Réservation au 03.22.43.20.27 ou 06.79.93.87.39.

Une nouvelle association est née. Madame GOASGUEN Charlotte, la Présidente, vous la présente.

C'est avec beaucoup de joie que nous vous informons de la création en Novembre 2014 d'une Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Philippe Bovin de Poulainville.

Née de l'envie de quelques parents de créer du lien entre les familles et de proposer des temps forts aux enfants de l'école, l'APE aspire également à donner du sens à son action en développant des projets en lien avec l'équipe pédagogique.

Constituée autour d'un noyau d'une dizaine de parents, l'association a déjà prévu plusieurs actions sur l'année 2015 :

- le samedi 4 avril 2015 de 15h00 à 17h30 aura lieu La Boum des Cloches à la Salle des Fêtes de Poulainville. Tous les enfants intéressés, accompagnés de leur(s) parent(s), sont invités à nous retrouver déguisés pour cette après-midi festive et musicale où ils pourront danser, s'amuser, goûter, faire des photos rigolotes entourés de leurs camarades de classe. Un tarif de 2 € par enfant sera demandé pour la participation aux frais. La Boum des Cloches est aussi ouverte aux enfants de l'extérieur.
- un dimanche après-midi du mois de Mai 2015, nous souhaitons organiser une chasse au trésor grandeur nature autour de la Commune. Un groupe de travail se réunira autour de l'organisation de cet événement prochainement.
- l'APE s'est également engagée à apporter un soutien logistique pour l'organisation de la kermesse de fin d'année de l'école qui aura lieu sur la journée du samedi 27 juin 2015 au Centre Culturel Léo Lagrange à Amiens.

Tous les parents d'élèves de l'école sont les bienvenus au sein de cette association et toutes les idées peuvent être enrichissantes pour nos actions. Aucune cotisation n'est demandée pour faire partie de l'association.

Afin de communiquer le plus facilement possible, l'APE s'est dotée d'un site internet (www.ape-poulainville.com) dans lequel vous pourrez rapidement retrouver l'ensemble des informations relatives à l'activité de l'association. Si vous souhaitez adhérer à cette association, vous pouvez d'ores et déjà le faire en remplissant le bulletin d'adhésion sur le site internet. Cela vous permettra de recevoir régulièrement les informations sur les projets menés.

Nous disposons également d'une adresse mail sur laquelle vous pouvez nous écrire pour nous envoyer vos remarques, idées ou réflexions : contact.apepoulainville@gmail.com ou directement par le biais du site internet.

L'union fait la force de l'APE... Soyez nombreux à nous rejoindre !

JE VOTE

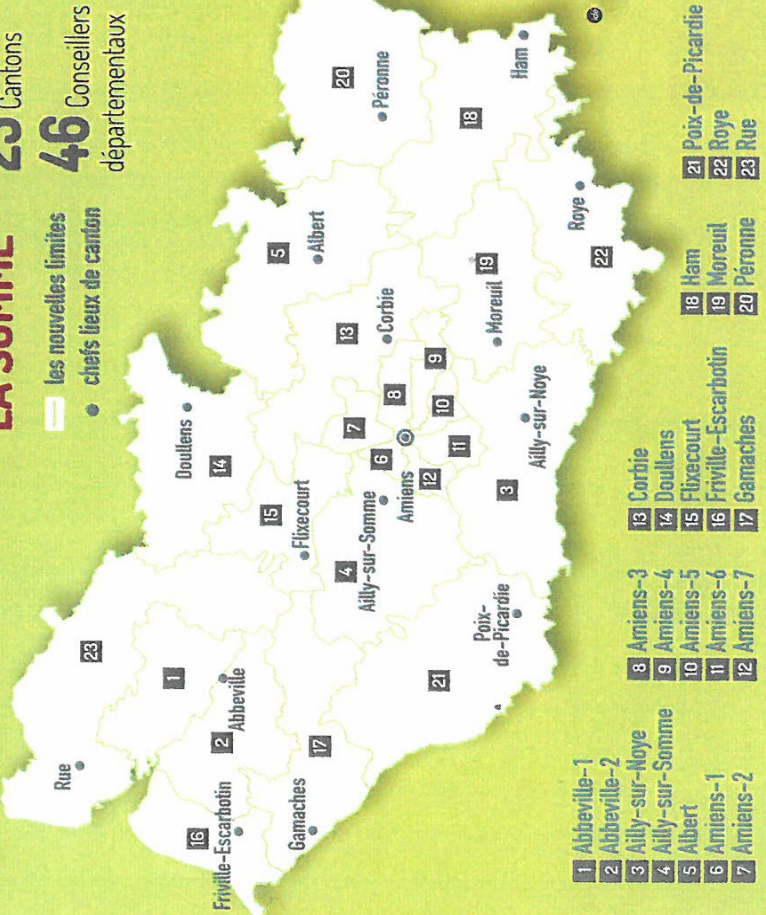
ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 22 ET 29 MARS 2015

Chef de file des solidarités sociales, le Département est responsable de la protection maternelle et infantile, de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, ainsi que de l'insertion sociale et professionnelle des personnes confrontées à la précarité...

En charge des collèges, il a également vocation à assurer la **solidarité territoriale**, par exemple en soutenant les projets d'équipement des communes et de leurs groupements. Son action quotidienne auprès des habitants s'exerce aussi, notamment, en faveur du développement culturel et touristique de la Somme.

Votre département à la loupe

LA SOMME 23 Cantons
 = les nouvelles limites
 ● chefs lieux de canton
46 Conseillers départementaux



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 22 ET 29 MARS 2015

Élections départementales : le nouveau mode de scrutin expliqué

1. Dans tous les nouveaux cantons du département, les candidats se présentent en mars 2015 par **binôme** : un homme et une femme.

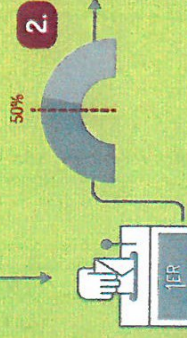


Pour la 1^{re} fois, les électeurs vont voter à un scrutin binominal majoritaire à deux tours. Voici comment cela va se passer :

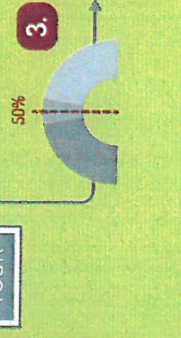
5. Les binômes élus pour chaque canton vont siéger au **Conseil départemental** (ex-Conseil général) qui comprendra désormais autant de femmes que d'hommes. Ils éliront le président ou la présidente du Conseil qui dirigera le département pendant 6 ans.



2. Au 1^{er} tour, les électeurs choisissent l'un de ces binômes. Si l'un des binômes a **plus de 50% des voix** (et plus de 25% des inscrits), il est élu pour 6 ans et va siéger à l'assemblée départementale.



3. Si aucun des binômes n'a eu 50% des voix : il y a un 2^d tour. Les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des inscrits peuvent y participer (ou les deux premiers en voix si un seul ou aucun binôme n'atteint ces 12,5%).



4. Le binôme en tête en voix au 2^d tour est élu.

Le scrutin



Les prochaines élections départementales auront lieu le **22 et 29 mars 2015**.

CONSEILLERS GÉNÉRALISTES DÉPARTEMENTAUX



Pour chaque canton, 2 conseillers (femme-homme) et leurs suppléants (femme-homme) seront élus pour 6 ans au scrutin majoritaire à 2 tours.



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES À VOTRE CANTON SUR :

somme.fr/elections

some